

2.14 Stage 2.1

SOB2014-NBDN_

Domaine : **Information et communication** Grade académique : **Bachelier : bibliothécaire-documentaliste - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1)**

CRÉDITS ECTS 6		VOLUMEHoraire 140 h	
PRÉREQUIS SOB1013-NBDN		CO-REQUIS Aucun	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Jessica ABS	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Julien ALBERT Evelyne PARDONGE Sébastien UYTENHOEF

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Bibliothécaire - Documentaliste	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

À définir

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

- **S'intégrer dans une équipe professionnelle**, en adoptant une attitude adaptée et en participant aux activités du service.
- **Respecter le cadre professionnel et déontologique** du lieu de stage.
- **Communiquer de manière professionnelle** avec l'équipe, les publics et les différents interlocuteurs rencontrés.
- **Observer et décrire le fonctionnement du service**, en sélectionnant les informations pertinentes et en distinguant l'essentiel de l'accessoire.
- **Analyser le fonctionnement du service et le mettre en perspective avec les autres contextes professionnels rencontrés** notamment lors du Stage 1 et des visites réalisées dans le cadre de la formation.
- **Mobiliser les acquis de la formation et des références théoriques et professionnelles pertinentes** pour comprendre et analyser les situations rencontrées et établir les liens nécessaires avec les cours.
- **Décrire ses actions professionnelles**, en identifier les effets et justifier ses observations, avis et choix professionnels de manière argumentée.
- **Développer une posture réflexive sur sa pratique** et proposer des pistes d'amélioration pertinentes.
- **Rendre compte de son expérience professionnelle à l'écrit et à l'oral de manière structurée**, cohérente et argumentée, en organisant son propos selon un fil conducteur et, pour la production écrite, en construisant une introduction, un développement et une conclusion adaptés.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

- Identifier les publics cibles et leurs besoins spécifiques.
- S'exprimer et se faire comprendre, dans différents environnements professionnels, par des méthodes et moyens oraux, écrits et bureautiques adaptés.
- Appréhender le contexte professionnel.
- Participer au développement de la profession en comprenant ses enjeux et ses problématiques.
- Assurer une veille par rapport à sa profession et s'inscrire dans un processus de formation continue.
- Développer sa culture générale.
- Agir en respectant scrupuleusement un cadre ou des règles prédéfinies.
- Mettre les savoirs au service de l'esprit critique, de l'observation, de l'analyse et du raisonnement.
- S'ouvrir aux événements extérieurs et aux nouveautés tant en ce qui concerne son propre métier que ce qui intéresse ses publics cibles.

- Mettre en place des processus d'auto-évaluation en vue d'améliorer sa pratique du métier.
- Identifier les enjeux liés à l'application des normes et formats et contrôler l'homogénéité formelle des données.
- Utiliser de manière efficace et complémentaire les différents outils de recherche.
- Analyser les résultats des recherches en vue de sélectionner les informations parmi diverses sources les plus pertinentes.
- Comprendre les technologies de l'information et de la communication en vue d'interagir avec les services informatiques.

CONTENU

Documents de stage disponibles sur Moodle

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ABDN2014-A214Z — Stage 2.1	À définir

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ABDN2014-A214Z — Stage 2.1	140 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ABDN2014-A214Z — Stage 2.1	À définir

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

- Stage pratique en bibliothèque publique reconnue ou en centre de documentation.
- Pratiques techniques sur le terrain.
- Observation du terrain.
- Participation aux activités et événements spécifiques du lieu de stage.
- Participation aux réunions d'équipe et/ou de réseau en fonction du lieu de stage.
- Accompagnement par le maître de stage et supervision par l'équipe enseignante

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

- L'évaluation du maître de stage atteste plus particulièrement de la mobilisation des compétences professionnelles en situation réelle. Lorsque les compétences qui doivent être démontrées en situation professionnelle réelle ne sont pas acquises, le stage ne peut être validé et n'est pas remédiable en seconde session.
- Lorsque ces compétences sont acquises, l'étudiant-e peut, en seconde session, apporter de nouvelles preuves d'apprentissage afin de démontrer l'atteinte des compétences insuffisamment maîtrisées. Les consignes peuvent être adaptées en fonction des lacunes identifiées lors de la première session.
- L'UE stage ne pourra pas être validée en dessous du seuil minimum de 10/20.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
------------------	------------------------

**ABDN2014-
A214Z**

Période d'évaluation : Q1

Modalités d'évaluation :

- L'évaluation du stage repose sur l'analyse conjointe des informations recueillies lors de la présentation orale et la discussion, de la production écrite et des éléments d'évaluation du maître de stage (écrit-oral).

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.